

Le 1^{er} juillet 2025

Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
eolien.FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca

Parc éolien de la Forêt Domaniale
Notre-Dame-du-Rosaire, QC
Notre référence : 23.0165B

1. INTRODUCTION

Le présent mémoire est déposé auprès de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet du parc éolien de la Forêt Domaniale.

2. CONTEXTE ET AMBITIONS

2.1. Expérience de Borea

Avec plus de 75 projets d'énergie renouvelable et 7500 MW d'énergie éolienne produite, Borea Construction a construit plus du tiers des parcs éoliens au Canada. Depuis 2006, Borea offre des services complets et une expertise de pointe aux projets éoliens d'envergure, de l'ingénierie à la construction en passant par l'approvisionnement.

2.2. Descriptif du projet

Le projet de parc éolien de la Forêt Domaniale est issu d'un partenariat égalitaire entre EDF solutions électriques et l'Alliance de l'énergie de l'Est s.e.c. Le projet consiste à installer 30 éoliennes Vestas V162 6.0 / 6.2MW pour une puissance totale de 180MW. Le projet comporte aussi un poste électrique, les chemins d'accès aux éoliennes, le réseau collecteur souterrain, le bâtiment de service et finalement les mats de mesure météorologique. La mise en service est prévue pour la fin 2027.

Borea Construction travaille en collaboration avec l'équipe d'EDF sur le développement du projet. L'expérience de chacun des parties en développement et construction de projets comme celui de Forêt Domaniale se reflète dans la préparation et le développement rigoureux du projet. Le projet est bien accueilli par les gens de la région, notamment par les entreprises et les entrepreneurs locaux qui pourront être sollicités lors de la construction et l'exploitation à long terme du parc éolien. De plus, le projet a un engagement d'approvisionnement régional ainsi qu'un engagement d'approvisionnement Québécois.

Licence RBQ : 8337-7853-18

2170, Carpenter Street
Abbotsford, BC V2T 6B4, Canada

T : (604) 853-5776
F : (604) 859-8055

6223, 2nd Street S.E., Suite 170
Calgary, AB T2H 1J5, Canada

T : (403) 233-2799
F : (888) 434-2796

185, The West Mall, Suite 1101
Toronto, ON M9C 5L5, Canada

T : (647) 252-0417
F : (416) 207-9529

562, chemin Olivier
Lévis, QC G7A 2N6, Canada

T : (418) 626-2314
F : (418) 626-0241

3. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

3.1. Emplois directs

Lors de la construction du projet, plusieurs emplois seront créés pour les travailleurs sur site. Les travailleurs locaux seront favorisés selon la disponibilité. Borea estime qu'au plus fort du chantier, ce sont approximativement 250 travailleurs qui seront présents sur site. En ce qui concerne les années d'exploitation, on estime à 10 emplois qui seront créés pour assurer l'opération et la maintenance du parc ce qui n'inclus pas les sous-traitants locaux et fournisseurs de services divers.

3.2. Retombées indirectes

Étant un projet d'envergure, les retombées économiques de la construction du parc éolien de 180 MW ne se limitent pas aux emplois directs créés en région. Un grand nombre de travailleurs vivront dans la MRC de Montmagny pour la durée du projet. Cette affluence de travailleurs dans la région entraînera une forte demande pour les établissements d'hébergement, de restauration et d'épicerie, mais aussi de loisirs et divertissements ce qui aura un impact non négligeable sur le dynamisme économique de la région. De plus, les entreprises locales seront priorisées à la suite d'un processus de sélection basé sur les compétences, les prix et la disponibilité.

Par ailleurs, la construction du parc nécessitera de nombreux fournisseurs locaux afin de subvenir aux besoins du site. Il peut s'agir de matériaux de construction comme du bois, quincaillerie diverse, du carburant, accessoires de bureau, ameublement et accessoires pour les logements, des sociétés de location de voitures ou de camions de transport, de services de mécaniciens pour la réparation et la maintenance d'équipements, d'entreprises d'affichage de panneaux, et bien plus encore.

4. CONCLUSION

En conclusion, le parc éolien de la Forêt Domaniale constitue une opportunité exceptionnelle qui, en plus de contribuer activement à la transition énergétique du Québec, générera également des retombées économiques importantes pour les entreprises d'ici.

Pour ces raisons, nous jugeons que l'autorisation de procéder avec la réalisation de ce projet devrait être accordée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce projet, nous vous prions d'agréer, nos salutations les plus distinguées.

BOREA CONSTRUCTION ULC

DocuSigned by:

François Métivier

François Métivier B5BB5326353940B...

Directeur de projet

Direction - Civil & Infrastructure-Borea

FM/sw

